

Note de lecture

Des mutations du principe de la démocratisation culturelle

**La politique culturelle en débat : anthologie 1955-2012,
textes réunis et présentés par Philippe Poirrier**

Le Comité d'histoire du ministère de la Culture publie une anthologie de textes décisifs sur les fondements des politiques culturelles depuis 1955 jusqu'à aujourd'hui. « *La sélection de textes vise à faire saisir le sens général de la politique culturelle [...] à travers le débat politique et intellectuel* », explique l'historien Philippe Poirrier qui a choisi et introduit les 61 extraits de textes. Parmi les auteurs cités : Jeanne Laurent, Gaëtan Picon, Jean Vilar, Joffre Dumazédier, Pierre Bourdieu, Georges Pompidou, Michel de Certeau, Augustin Girard, François Mitterrand, Alain Finkelkraut, Marc Fumaroli, Olivier Donnat... et les ministres de la Culture André Malraux, Jacques Duhamel, Jacques Lang, Jacques Toubon, jusqu'à Aurélie Filipetti.



Comité d'histoire

C'EST à un remarquable travail d'archéologie dynamique que s'est consacré Philippe Poirrier : le relevé chronologique des textes qui ont successivement orienté le débat des politiques culturelles et, par voie de conséquence, les grands axes de la politique du ministère de la Culture depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. « *Le sens de la politique culturelle menée en France*

depuis une cinquantaine d'années mérite d'être mis en évidence : telle est l'ambition de cette anthologie », écrit-il en introduction. Et ici il faut entendre le terme de *sens* à la fois comme signification – au nom de quel principe justifie-t-on l'engagement public en matière de culture ? – et de direction : comment se sont orientés et enchâssés les différents principes cardinaux des politiques culturelles ? C'est une lecture passionnante par sa force prospective, une lecture qui éveille l'idée de tracer le diagramme des montées et des déclinis dans la conscience des responsables politiques des raisons d'être successives données aux politiques culturelles (cf. l'essai de diagramme page 2 qui, sans prétendre à aucune précision historique, veut illustrer l'effet de la lecture de ce livre).

Au départ, il y avait les principes d'émancipation par la démocratisation des pratiques artistiques et culturelles chers à l'éducation populaire, directement en phase avec les idéaux du Conseil national de la résistance. Pour Joffre Dumazédier, fondateur de l'association Peuple et culture, « *le développement culturel se définit comme une mise en valeurs des ressources physiques et mentales de l'homme en fonction des besoins de la personnalité et de la société* ». Puis, la création du ministère de la Culture opérera une transformation radicale de ce projet en faisant l'hypothèse que la confrontation directe avec les "grandes œuvres de l'humanité" constituait le véritable outil de la démocratisa-



tion. « Qu'est-ce qu'une beauté qui n'existe pas pour tous ? Que la culture n'existe que pour quelques-uns, c'est un scandale qui doit cesser et que la démocratie s'emploie à faire cesser depuis qu'elle existe », s'empare Gaëtan Picon pour justifier l'action du ministère de la Culture alors naissant.

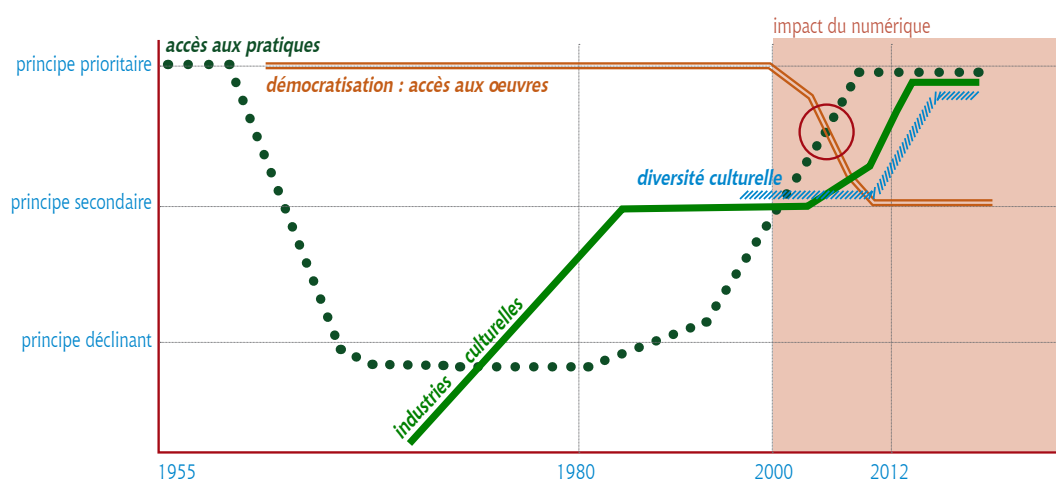
S'ensuivra dès lors une interrogation progressive sur la validité de l'hypothèse de Malraux. Dès 1964, le sociologue Pierre Bourdieu constate : « La part des différentes catégories sociales dans le public des musées apparaît comme l'inverse de leur proportion dans la société globale, les classes sociales les plus favorisées étant les plus fortement représentées. » Plus directement critique, le philosophe Michel de Certeau plaide en 1974 pour les pratiques et la « culture au pluriel », car « ce qui est perceptible, c'est une "inertie" des masses par rapport à la croisade d'une élite. La culture au singulier impose toujours la loi d'un pouvoir. »

Pis encore, la démocratisation (massification du pouvoir de liberté que porterait la culture) sur laquelle bute le politique enchante les industries culturelles qui, mieux que lui, la rendent effective – la quantité de *masse* primant alors sur la qualité de *liberté*. En 1978, souligne Philippe Poirrier, « Augustin Girard suscite la polémique lorsqu'il reconnaît que la démocratisation culturelle est sans doute davantage en train de passer par les industries

culturelles que par l'action de l'Etat ». La pratique de plus en plus dense d'enquêtes statistiques sur les comportements culturels des Français tendra ainsi à montrer avec toujours plus d'évidence les limites des politiques de l'accès aux œuvres, au point de menacer le bien-fondé même de l'intervention étatique en faveur de la culture.

L'irruption des industries culturelles. Dès lors l'équation se complexifie. Alors que pour Malraux, il y avait l'artiste et le public, dont l'alliance magique devait contrer la puissance morbide de la culture de masse, le ministère se retrouvait à devoir articuler l'évidence d'un succès des industries culturelles, le soutien historique aux artistes et le sentiment que ni les unes ni les autres ne favorisaient pleinement la liberté. « Ceci conduit à quelques réajustements au sein d'une administration ministérielle qui se présente de plus en plus sous un double visage : d'une part, un ministère des artistes, des institutions et des professions artistiques, d'autre part, un ministère des industries culturelles », analyse Philippe Poirrier. Dans les années 80, alors que l'Etat fait sien un rôle de régulateur des industries culturelles (dans le cinéma et le livre), une hypothèse est faite : au lieu de démocratiser le "grand" art auprès du plus grand nombre, on considèrera comme de l'art les pratiques esthétiques du plus grand nombre.

Schéma d'évolution des principes de l'action culturelle publique



Ce qui entraîne un début de retour à l'attention aux pratiques. Alors que le décret de 1959 précisait ainsi les missions du ministère : « rendre accessibles les grandes œuvres de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français », celui de 1982 conçoit son rôle autrement. « Le ministère de la Culture a pour mission de permettre à tous les Français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer. »

D'où aussi un recentrage progressif de l'action de l'Etat selon deux pistes qui ne sont pas sans contradiction : un rôle de régulateur des industries culturelles qui troque l'idéal de l'émancipation citoyenne contre celui du dynamisme de l'économie culturelle et un effacement du primat des grandes œuvres « au profit du libre épanouissement individuel par la création dans le respect des cultures régionales et internationales, voire sociales » (Philippe Poirrier). Une contradiction qui a cependant aussi une cohérence, car les "cultures populaires" se vendent particulièrement bien.

La fin des politiques culturelles ? Parmi les pages les plus intéressantes de cette anthologie, celles illustrant la réaction à cette relativisation de l'excellence artistique. Alain Finkelkraut publie *La Défaite de la pensée* et Marc Fumaroli *L'Etat culturel*. Le premier dénonce le relativisme : « Le footballeur et le chorégraphe, le peintre et le couturier, l'écrivain et le concepteur, le musicien et le rocker sont, au même titre, des créateurs. L'absorption vengeresse ou masochiste du cultivé (la vie de l'esprit) dans le culturel (l'existence coutumière) est remplacée par une sorte de confusion joyeuse qui élève la totalité des pratiques culturelles au rang des grandes créations de l'humanité. » Pour le second, c'est de ce qui reste du ministère des Arts et des Artistes que vient le déclin : « La Culture d'Etat a de plus en plus profondément fonctionnarisé et clientélisé les Arts et Lettres, et les a compromis plus que dans n'importe quel pays au monde avec le music-hall politico-médiatique.

La politique culturelle en débat

Anthologie
1955-2012

Textes réunis et présentés par
Philippe Poirrier

La politique culturelle en débat : anthologie 1955-2012, textes réunis et présentés par Philippe Poirrier. Editions la Documentation française, 316 pages – 15 euros

Le passage des Arts et Lettres aux Affaires culturelles, des Affaires culturelles aux Loisirs culturels, des Loisirs culturels au soutien des cultures, culture jeune, culture rock, culture rap, culture tag, a été la campagne de Russie de l'esprit Français. »

La diversité culturelle. Il reviendra à la communauté internationale d'aplanir la contradiction en substituant à la vision manichéenne du bien et du mal culturel (art *versus* consommation culturelle de masse), une approche par la *différence* : le bien, ici, c'est la diversité quelle qu'elle soit, alors que le mal sera tout ce qui peut la réduire, que ce soit l'industrie ou le primat de la culture légitime. La *Convention de l'Unesco sur la diversité culturelle* (2005), préparée par une bataille à caractère essentiellement économique (contrer l'influence croissante de la culture américaine afin de préserver les industries culturelles nationales), mettra à jour un principe nouveau : la valeur de la



culture réside dans son rôle d'identification des personnes et des groupes dans leur différences et non dans un partage commun de valeurs universelles. Dès lors, l'accès aux pratiques – à la construction de soi en tant qu'individu singulier – tend, d'abord lentement *via* le soutien à des expressions artistiques "mineures", à redevenir un objectif politique majeur.

S'ouvre à ce moment-là l'ère numérique, qui dope tant les pratiques que les industries, valorisant la diversité tout en la menaçant par l'uniformisation et la concentration industrielle. Il semblerait que nous en soyons là. En 2012, ce propos du sociologue Olivier Donnat : « **Force est de reconnaître qu'à bien des égards, l'ambition initiale de la politique culturelle à la française se trouve aujourd'hui au moins potentiellement réalisée avec la diffusion massive des écrans connectés.** »

Etrange destin de la démocratisation : conçue comme fondement et mission des politiques de la culture (et à ce titre, moteur essentiel du maillage du territoire en équipements culturels), elle aura été le résultat non voulu des industries culturelles puis de la mutation numérique, avec deux écueils : même si l'industrie culturelle est à bien des égards productrice de qualité et de diversité, la démocratisation consumériste qu'elle réalise est parfaitement inattentive aux idéaux de démocratie et de liberté qui en sont au fondement. Quant au numérique, son principe est de n'en avoir pas et de substituer (en l'absence pour le moment d'engagement public sur ce terrain) des myriades d'initiatives personnelles à l'idée d'intérêt général selon une logique statistique dont on aimerait penser qu'une main invisible la guide pour le bénéfice de tous, mais dont il faut bien reconnaître qu'elle risque de redoubler les inégalités face à la culture. Car l'industrie de masse comme l'outillage numérique des particuliers ne sont en eux-mêmes que des moyens, non des fins.

Une nouvelle adhérence entre la politique et la culture reste donc à inventer. Sa boussole ne semble pouvoir qu'être la diversité et une confiance positive en son relativisme inhérent : sa "préservation" et sa "promotion" s'appliquent en effet à la fois aux arts dans leur excellence et à l'accès aux œuvres, aux pratiques en tant qu'expérimentation directe de la liberté créatrice et aux industries dans la nécessité d'une régulation apte à protéger la variété de ses contenus. De ces trois points de vue, le rôle de l'Etat reste éminent. Ce que l'actuelle ministre de la Culture a explicité ainsi dans son discours inaugurant la mission de concertation sur les contenus numériques, dite mission Lescure : « **Il s'agit d'avoir une approche transversale qui prend en compte les rapports qui existent entre les créateurs, les industries culturelles et créatives et les internautes. Il s'agit de refonder les instruments de notre politique culturelle.** »

C'est le mérite de cette anthologie que de réussir à faire apparaître au travers de l'histoire douloureuse du principe de la démocratisation sa persistante justesse d'intention initiale au travers de ses métamorphoses successives. Il n'est jamais agréable de remettre en cause la démocratisation. Comment en effet, comme le disait Gaëtan Picon, accepter que l'Etat se soit doté d'un ministère consacré à la préservation d'un privilège de quelques-uns ? Ce n'est pas le cas et on n'ose pas imaginer l'état culturel de notre pays si cette politique n'avait pas été et ne continuait pas à être déployée. Simple-ment, ce n'est pas l'accès aux œuvres qu'il faut démocratiser mais l'accès à la *faculté* de les apprécier ; ce qui suppose d'avoir à la fois les moyens de les croiser et ceux de faire l'expérience de sa propre puissance inventive dans sa spécificité, laquelle nourrit et se nourrit de la diversité. La faculté permet d'apprécier l'œuvre et l'œuvre permet d'affiner la faculté.

Vincent Rouillon